



Jeune français d origine algérienne voudrait ramener sa mère et sa petite soeur en france

Par **Sadouane**, le **23/10/2019** à **10:20**

Bonjour je suis français d origine algérienne j ai 28 ans célibataire je suis en CDI salaire conséquent j ai un logement et je vis seul. je voudrais ramener ma mère et ma soeur de 14 ans qui vivent en Algérie, les ramener ici en France pour vivre avec moi. c est quoi la procédure. merci.

Par **youris**, le **23/10/2019** à **11:27**

bonjour,

il n'existe pas de procédure particulière adaptée à votre demande.

vosre mère et vosre soeur doivent se renseigner auprès d'un consulat de france pour obtenir un visa long séjour.

les conditions essentielles à satisfaire sont que vosre mère et vosre soeur disposent de ressources suffisantes pour vivre en france en particulier en matière de couverture maladie, le principe est qu'elles ne soient pas à la charge de la France.

vosre mère a-t-elle un métier dont on manque en france ?

salutations